Vœux à la presse de Jean-François Cordet,
préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord
Mardi 12 janvier 2016 – 16h00

Mesdames et messieurs les directeurs et journalistes,

Je suis heureux de vous accueillir à l'occasion de cette réception traditionnelle au moment de la nouvelle année, pour vous présenter mes meilleurs vœux, de santé et de sérénité dans vos vies quotidiennes, mais également de succès et de réussites dans vos vies professionnelles.

Ces vœux s'adressent, à travers, vous à l'ensemble de vos rédactions et collaborateurs.

Après les événements dramatiques que la France a connus en 2015, ces vœux se déroulent dans un contexte particulier, quelques jours après les hommages rendus aux victimes des attentats du mois de janvier 2015 qui ont visé, en premier lieu, 8 de vos confrères, les journalistes de Charlie Hebdo.

Votre métier est exigeant, difficile et parfois dangereux. Vous l'exercez dans un contexte de profonde mutation économique, technologique et sociétale, en mettant en place de nouveaux modèles et en ayant recours à de nouveaux modes de communication pour assurer la rentabilité et la sécurité de vos activités.

Permettez-moi de saluer votre travail qui contribue, avec la rigueur et la déontologie qui vous animent, à informer les citoyens en toute transparence et à former leur opinion.

Je souhaite que cette nouvelle année perpétue les relations de qualité et de confiance que la préfecture et l'ensemble des services de l'Etat entretiennent avec vous. Il m'importe que nous soyons capables de répondre à l'évolution de votre métier et de prendre en compte notamment la généralisation du traitement continu de l'information. Il appartient à notre maison de savoir répondre à vos sollicitations, en sachant vous éclairer sur certaines contraintes et, en particulier dans le champ de la sécurité, pour vous permettre d'informer les habitants de la région et du département et de rendre compte des actions que l'Etat conduit à leur profit, au quotidien.

Notre pays a été touché, en janvier et en novembre, dans ses valeurs, la liberté d'expression et de la presse, l'ordre public garant de nos libertés individuelles et la liberté de culte et la laïcité, dans sa diversité et dans sa richesse. Malgré la peine qui nous afflige, nous ne céderons ni à la peur, ni à l'intimidation.

A l'aube de cette année 2016, je porte un regard ému et affligé sur celle qui s'est achevée, et envisage l'avenir avec détermination. Ma responsabilité est d'œuvrer pour la sécurité des habitants, de garantir les libertés publiques, de favoriser l'accès à l'emploi et d'assurer la cohésion sociale et territoriale.

La sécurité, au cœur des priorités

Le plan Vigipirate a été renforcé. Des mesures de sécurité ont été mises en place dans un certain nombre de lieux sensibles. Les policiers, gendarmes, militaires sont mobilisés sur le terrain. D'autres mesures ont été prises dans le cadre de l'état d'urgence et continueront à l'être alors qu'il existe des raisons sérieuses de penser que le lieu concerné est fréquenté par une ou des personnes dont le comportement constitue une menace pour l'ordre et la sécurité publics. A ce jour, les forces de l'ordre, policiers et gendarmes, ont procédé, dans le Nord, à 172 perquisitions administratives (300 au niveau régional). Elles ont donné lieu à 31 interpellations conduisant à 28 gardes à vue. 25 armes ainsi que des explosifs, des grenades et des cartouches ont été saisis. Sept découvertes de stupéfiants ont été opérées. Près de 15 000 euros ont été saisis. Des informations ont été collectées étayant certaines relations avec des théâtres d'opération. Onze personnes sont assignées à résidence.

Je salue le dévouement et la mobilisation sans faille des forces de l'ordre qui ont été largement mises à contribution tout au long de l'année 2015 et qui le demeureront autant que nécessaire. Je rends hommage à leur action, à laquelle j'associe les services de secours et de santé, sapeurs-pompiers, médecins, personnels infirmiers, bénévoles des associations de protection civile, appelés à intervenir aux côtés de leurs collègues parisiens.

La menace terroriste reste élevée et le risque zéro n'existe pas. Comme d'autres pays de l'Union européenne, la France est aujourd'hui confrontée au basculement de plusieurs centaines de personnes dans l'engagement radical violent. Plus d'une centaine de personnes fait l'objet d'un suivi dans le département du Nord dans le cadre du plan arrêté par le Gouvernement pour lutter contre ce phénomène. Je rappelle les outils disponibles pour obtenir des renseignements et/ou signaler une situation inquiétante : le numéro vert 0 800 005 696 de la plate-forme d'assistance aux familles et sur internet, le site et les comptes Facebook et Twitter Stop Djihadisme.

Nous devons ensemble faire preuve d'une grande vigilance en toutes circonstances et être attentifs à notre sécurité collective. C'est aujourd'hui un impératif qu'il faut poursuivre.

Les forces de l'ordre restent par ailleurs mobilisées au quotidien pour assurer la sécurité de chacun en quelque lieu que ce soit. Le ministre de l'Intérieur devrait s'exprimer prochainement sur l'action des services de sécurité mais d'ores et déjà, je peux vous indiquer, qu'alors que ces dernières années, le nombre des cambriolages de résidences augmentait, il amorce en 2015 un recul de près de 1 % (10 728 faits contre 10 823 en 2014). De la même manière, le nombre de véhicules incendiés baisse assez nettement (1 665 faits contre 1 734 en 2014, -4 %).

Je suis déterminé à assurer la sécurité et la protection de nos concitoyens. Non seulement en matière de sécurité publique mais dans toutes ses dimensions : sécurité civile, prévention des risques naturels et technologiques, sécurité dans les actes de consommation, sécurité sur les routes aussi, alors que 2015 a encore vu une augmentation importante du nombre de victimes dans le département : + 17 par rapport à 2014, leur nombre dépassant, pour la première fois depuis 2009, le seuil symbolique de 100. + 33 par rapport à 2013. Un changement de comportement est impératif : 9 accidents sur 10 sont imputables à une erreur humaine, comportements dangereux ou inadaptés, et pourraient donc être évités.

Je sais pouvoir m'appuyer, dans l'exercices de ces responsabilités, sur les forces de police et de gendarmerie, en lien avec l'autorité judiciaire et les maires, en matière de prévention de la délinquance.

La réforme territoriale pour le renforcement des territoires

Ce début d'année 2016 se caractérise par la mise en place de la réforme territoriale. Le 1er janvier, une nouvelle carte administrative et une nouvelle organisation territoriale de l'Etat ont vu le jour. La région Nord – Pas-de-Calais Picardie est devenue une réalité pour ses six millions d'habitants. Cette réalité nouvelle est le résultat d'une action collective considérable que j'ai pilotée avec les directeurs régionaux et leurs collaborateurs. J'ai souhaité les associer à cette rencontre et tiens à les remercier publiquement.

La nouvelle organisation de l'Etat, avec ses directions régionales uniques sur le périmètre de la grande région est désormais pleinement opérationnelle. Elle est en phase avec les grands enjeux régionaux et permet une action ciblée, efficace et lisible pour les citoyens comme pour les partenaires de l'Etat. Ainsi, les services sont implantés à Lille et à Amiens par regroupements fonctionnels en tenant compte des caractéristiques du territoire. Deux exemples à titre d'illustration : la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) concentre sa mission « patrimoine et architecture » à Amiens, et celle liée au « spectacle vivant » à Lille. Le « pôle risques » de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) est situé à Lille, tandis que le « pôle nature » est à Amiens.

Le 4 janvier, un nouvel exécutif s'est installé au Conseil régional. Aux côtés de cette assemblée régionale puissante, aux compétences accrues, plus visible encore dans le paysage européen, l'Etat restera un acteur majeur.

Il y a un an, c'est la Métropole européenne de Lille qui était créée et que l'Etat a accompagnée, affirmant le rôle de la grande agglomération frontalière comme moteur de croissance et d'attractivité.

La France poursuit ainsi son effort de décentralisation en donnant aux territoires de nouvelles compétences. En outre, le renforcement des territoires s'illustre en ce début d'année par la mise en place de nouvelles communes et se poursuivra avec l'élaboration d'un nouveau schéma de coopération intercommunale en application des dispositions de la loi NOTRe.

Des démarches et des procédures simplifiées et modernisées

Si la réforme territoriale donne à la région un rôle majeur dans le pilotage de l'économie, le niveau départemental reste celui de la mise en œuvre des politiques publiques au plus près du terrain par les préfets de département. Les sous-préfectures et les directions départementales sont donc toujours la porte d'entrée de l'Etat au niveau local.

L'attention portée aux besoins de ses interlocuteurs est une préoccupation majeure pour la préfecture du Nord qui s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service qu'elle rend à ses usagers. Je me réjouis que l'implication des agents de la préfecture du Nord et des sous-préfectures de Dunkerque et Douai ait été récompensée en 2015 par l'obtention de labels qualité (Qualipref 2.0 et Marianne). Les autres sous-préfectures sont engagées dans la même démarche.

La modernisation concerne le développement de nouveaux services numériques (prise de rendez-vous en ligne, alerte par SMS, saisine de l'administration par voie électronique), la mise en place de nouveaux process et l'écoute des usagers, notamment au travers d'enquêtes de satisfaction et de la réunion d'un comité associant des représentants des usagers, des collectivités territoriales et des professionnels.

Depuis novembre, la préfecture du Nord et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) se sont pleinement mobilisés pour mettre en place un guichet unique pour l'accueil des demandeurs d'asile. Il permet d'accélérer le traitement des dossiers dans un contexte de crise migratoire sans précédent. Le service est en capacité d'accueillir dans un délai de 3 jours les demandeurs d'asile. Le département a enregistré en 2015 une hausse de 12 % des demandes (1 617 demandes enregistrées en 2015, contre 1 445 en 2014).

Les processus de délivrance des titres vont poursuivre leur modernisation et leur simplification avec la dématérialisation et l'utilisation systématique des télés-procédures. Les plate-formes inter-départementales de délivrance des titres, comme celles implantées en 2015 pour les passeports à Arras et pour les naturalisations à Lille, vont se développer pour les cartes d'identité, les permis de conduire ou les certificats d'immatriculation dans le cadre du « plan préfectures nouvelle génération ».

Outre la simplification pour les usagers, qui n'auront plus forcément à se déplacer, cette réforme permettra aux services de l'État de se concentrer sur des missions prioritaires et à plus haute valeur ajoutée : la lutte contre la fraude, la gestion de crise, le contrôle de légalité, la coordination des politiques publiques, en matière d'économie et d'emploi, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'environnement et de cohésion sociale.

Le 1er janvier 2016 marque, par ailleurs, une nouvelle étape de simplifications administratives en faveur des professionnels de plusieurs secteurs d'activité. Une nouvelle ordonnance vient d'être publiée sur le fondement de la dernière loi de simplification de la vie des entreprises du 20 décembre 2014 qui procède à trois séries de simplifications : des régimes d'autorisation et de

déclarations qui peuvent retarder l'exercice d'une activité professionnelle sont supprimées ; certains régimes d'autorisation préalable et de déclaration sont allégés ; des régimes d'autorisation sont remplacés par des régimes déclaratifs.

Les priorités de l'Etat dans la nouvelle grande région

La nouvelle grande région, héritière d'une longue et riche histoire, a été marquée par les crises industrielles dont elle porte toujours les marques, dans ses paysages, sa société, son économie. C'est aussi la région la plus jeune de France métropolitaine, dynamique, innovante, attractive, leader français voire européen dans de nombreux secteurs : 1re pour la construction ferroviaire, 2e pour la construction automobile, 1re pour la production végétale, 3e pour les investissements internationaux, 1re pour la formation des ingénieurs. 3e par le nombre d'enseignants chercheurs et l'accueil d'étudiants du supérieur.

La nouvelle grande région est desservie par un réseau routier, ferroviaire et fluvial dense et ouverte sur un bassin de 78 millions de consommateurs avec un pouvoir d'achat de 1 500 milliards d'euros dans un rayon de 300 km.

Elle connaît certes des difficultés, mais nous devons nous appuyer sur ce fort potentiel pour poursuivre et réussir sa mutation économique et culturelle. Je souhaite pour notre région une stratégie lisible pour transformer ces défis en nouveaux atouts et ainsi l'emmener vers le succès.

Les enjeux régionaux s'articulent autour de trois axes forts : la compétitivité et l'emploi, la cohésion sociale et la compétitivité et la complémentarité des territoires. A travers ces trois priorités, il s'agit d'ancrer la région à l'économie européenne, en renforçant sa participation, d'ores et déjà effective, au développement du sud de l'Europe du Nord.

Les deux contrats de plan Etat - région signés, en juillet 2015 sont à cette fin des outils remarquables. Prochainement fusionnés en un contrat unique, à l'échelle de la grande région, ces contrats mobilisent près de 4,4 milliards d'euros de crédits de la part des signataires (3,5 milliards sur le périmètre de l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais, 775 millions sur celui de l'ancienne Picardie), la moitié étant apportée par l'Etat. Auxquels s'ajoutent les apports des collectivités bénéficiaires, les grands projets à l'image du Canal Seine Nord Europe et les fonds européens (près de 1,7 milliard d'euros d'ici 2020) pour des projets structurants pour le développement de la région, autour d'une priorité transversale : l'emploi – j'y reviendrai un peu plus tard.

Ces contrats ont été conçus en cohérence avec la nouvelle région et ciblent de très nombreux secteurs de l'économie : les transports, l'enseignement supérieur et la recherche, le numérique, les entreprises innovantes, l'environnement, ainsi que le développement des territoires.

Les crédits financeront des projets concrets qui contribueront à la construction de l'unité du territoire, comme :
- l'électrification de la ligne ferroviaire entre Amiens et Boulogne,
- la mise en sécurité de la route nationale 2 entre l'Aisne et le Nord,
- le développement harmonieux des universités.

Au-delà des CPER, je souhaite rappeler un chiffre important mais méconnu : celui des crédits que l'Etat injecte chaque année sur le territoire. Pour le seul Nord - Pas-de-Calais : ce sont plus de 10 milliards d'euros net que l'Etat met en œuvre sur le territoire, au travers de ses investissements, de son intervention courante, de l'emploi de 140 000 agents au service de tous.

Je n'entends pas dérouler ici une liste fastidieuse de projets et d'événements de toutes natures qui ont marqué l'année passée ou marqueront cette nouvelle année. Je tiens toutefois à souligner quelques initiatives et actions des services de l'Etat. Et rappeler, l'engagement quotidien et la disponibilité pour tous nos partenaires, élus, chefs d'entreprises, partenaires sociaux, associations au service de tous les habitants de la région et du département.

Le développement économique et la bataille pour l'emploi

Dans le Nord – Pas-de-Calais Picardie, la situation économique reste fragile mais les conditions d'un retour durable de la croissance sont réunies, avec des éléments d'ordre international qui offrent des perspectives encourageantes pour les entreprises : le prix du pétrole très bas, le cours de l'euro favorable par rapport au dollar et des taux d'intérêt qui restent faibles.

L'économie continue à bénéficier des effets positifs des politiques de soutien à l'activité décidées par le Gouvernement avec notamment la mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité (baisse du coût du travail sur les salaires inférieurs à 1,6 Smic, à travers des allègements de cotisations sociales, baisse des cotisations sociales sur les indépendants, baisse de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) qui sera supprimée à l'horizon 2017), ou les dispositifs fiscaux, tels que le crédit impôt compétitivité emploi (CICE) qui a déjà bénéficié depuis sa mise en place, à près de 58 000 entreprises de la région pour un montant de 858 millions d'euros et le crédit d'impôt recherche qui a progressé de plus de 8 % en 2015 pour un montant qui atteint près de 54 millions d'euros.

Au total, l'ensemble des mesures d'abaissement du coût du travail mises en place depuis 2012 entraînent une diminution du coût du travail supérieure à 5 % (en valeur absolue) pour plus de 80 % des salariés.

L'emploi reste la première des priorités en 2016, avec la poursuite des différents dispositifs d'accompagnement des créations d'emplois. Près de 56 000 contrats aidés ont été signés en Nord – Pas-de-Calais et en Picardie en 2015. Pour près de 15 % d'entre eux, il s'agit d'emplois d'avenir.

Le soutien à l'emploi dans les deux régions a représenté plus de 600 millions d'euros dont 245 millions (40 %) pour les jeunes. Ces chiffres incluent les crédits destinés, dans le cadre de la Garantie jeunes, aux jeunes les plus éloignés de l'emploi. Ils sont près de 6 000 dans la grande région. L'Europe participe par ailleurs au soutien de l'insertion des jeunes dans le cadre de l'initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) à hauteur de 140 millions d'euros en 2015.

L'effort sera poursuivi en 2016 et les services se mobiliseront en particulier pour l'emploi en direction des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des chômeurs de longue durée, des seniors et des personnes handicapées.

En 2015, l'entrée en apprentissage dans le Nord – Pas de-Calais a augmenté de 7,5 % (12 360). Il faut accélérer et étendre ce mouvement à l'ensemble de la région.

Comme l'a annoncé le président de la République, en lien avec la Région, les services de formation seront mobilisés pour déployer un plan à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif est que ces derniers puissent se saisir rapidement des opportunités d'ores et déjà disponibles dans les métiers en tension et dans les secteurs d'avenir comme la transformation numérique et la transition écologique.

Nous devons nous donner l'obligation d'offrir à tous les jeunes une formation de qualité, qui leur permette de trouver un emploi sans avoir à quitter la région, et qui réponde aux besoins économiques.

Le renforcement de la cohésion sociale et la préparation de l'avenir

Depuis le 1er juin, le service civique est devenu universel : tout jeune de moins de 25 ans peut demander à s'engager et faire l'expérience du vivre ensemble, de la citoyenneté, de l'intérêt général. Près de 6 500 jeunes ont effectué un service civique dans les régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie en 2015. C'est 50 % de plus par rapport à 2014. Cette année, 9 000 jeunes pourront effectuer un service civique dans la région Nord – Pas-de-Calais Picardie.

En Nord – Pas-de-Calais, l'Etat a attribué en 2015 plus de 26 millions d'euros pour soutenir les actions déployées en faveur des quartiers prioritaires.

L'année 2016 sera consacrée, dans le cadre de la grande région, à la mise en œuvre des 43 nouveaux contrats de ville, qui concernent 199 quartiers prioritaires de la politique de la ville où résident plus de 600 000 habitants.

La politique de la ville s'applique de la façon la plus extensive possible, et le renouvellement urbain s'articule, au-delà des territoires prioritaires, avec le développement de la construction de logements peu énergivores.

Le nouveau programme de renouvellement urbain 2014-2024 est doté de 6,4 milliards d'euros de concours financiers au niveau national, dont 5,4 milliards d'euros pour les projets d'intérêt national, et 1 milliard d'euros pour les projets d'intérêt régional. Dans la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, ce sont 54 opérations de renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires qui bénéficieront du soutien financier de l'Etat, soit environ 10 % de l'enveloppe nationale. Les collectivités concernées ont été invitées à élaborer dès 2015 les protocoles de préfiguration de ces opérations, dont certaines pourront démarrer dès 2016 (la communauté urbaine d'Arras a finalisé le protocole de préfiguration qui pourrait être signé rapidement).

La mise en œuvre des mesures gouvernementales en faveur de l'environnement doit être particulièrement forte dans cette région. La facture énergétique des habitants (20 % sont en situation de précarité énergétique), autant que l'empreinte carbone de l'industrie, sont toutes deux exceptionnellement élevées.

La compétitivité et les complémentarités des territoires

Le numérique, domaine stratégique, constitue un des grands réseaux à aménager. Le déploiement du réseau à très haut débit (en fibre optique) est une carte maîtresse pour développer la création d'emplois mais aussi mettre en œuvre de nouveaux projets dans les domaines de l'éducation, des services de santé et de modernisation de l'administration et des entreprises.

La compétitivité passe inévitablement par l'accroissement des investissements en recherche-développement dans l'ensemble des secteurs. Les Labex et Equipex ont créé 460 emplois directs. Le CEA Tech sera inauguré en 2016.

A fin 2015, le montant engagé par le programme pour les investissements d'avenir en région Nord – Pas-de-Calais Picardie s'élève à 1,15 milliard d'euros. Il a permis de susciter la création de nouveaux consortiums de recherche, en lien avec les pôles de compétitivité de la région, alliant recherche et partenaires industriels en favorisant de réelles dynamiques de projets. Il permet aussi le financement de l'électromobilité dans les territoires ou la réhabilitation énergétique des logements dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».

Le « partenariat régional d'innovation », opération inscrite aux contrats de plan Etat-Région des deux régions, a permis, depuis son démarrage en octobre 2015, à 14 entreprises du territoire de la grande région de bénéficier d'un financement pour un montant total de 2,7 millions d'euros.

De la frontière belge à la côte normande, la façade maritime de la région offre de réelles opportunités de développement dans ses différentes dimensions (redynamisation industrielle, développement touristique, prévention des risques, préservation de l'environnement), avec par exemple le projet Calais Port 2015 porté par le Conseil régional, mais aussi du Grand port maritime de Dunkerque.

Elle s'inscrit en lien étroit avec la vocation agricole de la région, 1re pour la production végétale et 4e pour l'agroalimentaire. Le Port de Dunkerque et les zones de développement alentours, sur

lesquelles les collectivités locales ont indiqué vouloir favoriser l'implantation d'industries agroalimentaires, permettent d'envisager le développement de nouvelles activités en lien notamment avec l'import-export.

Face à la crise de les filières de l'élevage, j'ai demandé aux services de prendre toutes les dispositions pour mettre en œuvre sans tarder le plan de soutien à l'élevage ouvert aux filières porcine et bovine puis élargi au secteur laitier. Plus de 2 000 dossiers ont été instruits par les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) du Nord et du Pas-de-Calais dont 90 % sont éligibles au plan. Sur les 3 millions d'euros d'aides prévus, 2,6 ont d'ores et déjà été versés aux éleveurs dans les 2 départements, avec une aide moyenne de 3 900 euros. En ce qui concerne la prise en charge des cotisations sociales près de 1 000 dossiers ont été présentés à la MSA. L'enveloppe de 1,56 million d'euros est aujourd'hui entièrement consommée. Les premières aides ont été octroyées dès le mois de septembre. Cette efficacité et cette réactivité de la cellule d'urgence inter-départementale Nord et Pas-de-Calais, permet d'envisager de l'étendre aux 3 autres départements. Plus largement, c'est la question de l'avenir de l'élevage dans la région qui est posée.

La construction du canal Seine Nord-Europe affirme la priorité donnée d'une part à la modernisation des réseaux de transports, dans une logique de mobilité durable et d'autre part à l'organisation des mobilités (route, fer, fluvial, maritime) à l'intérieur de la région, en veillant à désengorger la métropole lilloise, locomotive économique de la région (1er coup de pioche en 2017).

La reconversion de la base aérienne de Cambrai Epinoy se concrétise. Les engagements de l'Etat ont été très largement tenus, l'enveloppe initiale de 11,7 millions d'euros atteignant au final 22,6 millions d'euros. Des créations d'emplois, des projets économiques, des investissements des collectivités ont pu bénéficier des fonds de ce contrat. Aujourd'hui, c'est le démarrage de l'investissement privé dans le secteur de la logistique.

Vous l'avez compris, au travers de ces quelques exemples, l'Etat est et restera pleinement actif, aux côtés des collectivités et en appui des initiatives publiques comme privées, pour soutenir le développement économique, garantir la cohésion sociale et accompagner la transition territoriale.

C'est dans cet esprit, au service de ce territoire, au service de ses habitants que je travaille avec l'ensemble des services de l'Etat qui sont sous ma responsabilité dans le Nord – Pas-de-Calais Picardie.

Je ne doute que vous saurez mettre en valeur les atouts de la nouvelle région et, par votre action, contribuer à son rayonnement et ainsi qu'à la réussite qu'elle mérite.

Je vous souhaite à nouveau une très belle année 2016.